



TRAVAUX RUE DU RENARD, RUE BEAUBOURG, RUE SIMON LEFRANC ET RUE GEOFFROY L'ANGEVIN

Quoi ?

Création d'aménagements cyclables sur la rue Beaubourg et la rue du Renard, d'une traversée piétonne devant le Centre Pompidou, et de zones de rencontre sur rue Simon Lefranc et rue Geoffroy l'Angévin

Où ?

Rue du Renard et rue Beaubourg,
Rue Simon Lefranc et rue Geoffroy l'Angévin

Quand ?

6 mois de début juillet à fin décembre 2022

Comment ?

- 🚧 Réfection du tapis de chaussée.
- 🚧 Création d'une piste cyclable côté pair des rues du Renard et Beaubourg
- 🚧 Création côté impair de la rue Beaubourg d'un couloir de bus ouvert aux vélos entre rue Grenier Saint-Lazare et rue Turbigo et création côté impair des rues du Renard et Beaubourg d'une piste cyclable entre rue Saint-Merri et rue Grenier Saint-Lazare
- 🚧 Création d'une traversée piétonne devant le Centre Pompidou, en plateau surélevé
- 🚧 Mise à niveau de la chaussée des rues Simon Lefranc et rue Geoffroy l'Angévin, avec conservation des trottoirs existants
- 🚧 Suppression des jardinières existantes sur chaussée de la rue du Renard
- 🚧 Création de stationnement vélo.

Déroulement des phases :

Chantier en plusieurs phases comme suit :

Phase 1 : de début juillet à début octobre 2022 :

- 🚧 Tronçon côté impair du n°27 au 37 rue du Renard et du 1 au 43 rue Beaubourg.
- 🚧 Tronçon côté pair, du n°22 au 52 rue Beaubourg.

Phase 2 : de début octobre à fin décembre 2022 :

- 🚧 Tronçon côté impair du n°1 au 29 rue du Renard.
- 🚧 Tronçon côté pair du n°2 au 26 rue du Renard.
- 🚧 Tronçon côté impair du n°45 au n°107 rue Beaubourg.
- 🚧 Tronçon côté pair du n°52 au 98 rue Beaubourg.
- 🚧 Rue Simon Lefranc.
- 🚧 Rue Geoffroy l'Angévin.

Les impacts :

Report de l'arrêt de bus existant au n°31 rue du Renard au n°29 rue du Renard.

Neutralisation de la station Vélib' existante au n°46 rue Beaubourg de fin août à début octobre.

Maintien de la circulation générale, compris bus et vélo sur une unique voie de circulation.

Maintien d'un accès pour les engins de secours et de service.

Maintien des accès des locaux en activité.

Neutralisation des places de livraisons et GIC-GIG à l'avancement du chantier et restitution en fin de chantier suivant nouvel aménagement.

Les accès nécessitant un aménagement spécifique « personne à mobilité réduite » doivent se faire connaître à l'adresse mail DVD-SAGP-AMOT@paris.fr

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS

ENTREPRISES

EUROVIA, CITEOS, EJI

Plus d'infos

sur chantiers.paris.fr

et au 3975*

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER